

# Conditions Générales de Vente (CGV) de "L'Institut de la Source"

## Article 1 : Objet

Les présentes CGV définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des services de coaching, de formation et d'organisation d'événements proposés par "L'Institut de la Source". Elles s'appliquent de plein droit à toute vente de services.

## Article 2 : Identification de la société

- **Raison sociale** : L'Institut de la Source
- **Forme juridique** : EURL au capital de 100 €
- **Siège social** : 24 rue de st Didier, 43600 Sainte Sigolène
- **Adresse email** : stephanieribbes@gmail.com
- **Numéro SIRET** : [Votre numéro de SIRET]
- **Code APE** : [Votre Code APE]
- **Numéro de TVA intracommunautaire** : [Votre numéro de TVA si applicable]

## Article 3 : Champs d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des services de coaching, de formation et d'organisation d'événements proposés par "L'Institut de la Source", que ce soit en présentiel, à distance ou en ligne.

## Article 4 : Commande et réservation

Toute commande de service ou inscription à une formation ou un événement se fait par la signature d'un devis, d'un contrat ou via la confirmation en ligne. La commande n'est définitive qu'à réception de l'acompte ou du paiement intégral. "L'Institut de la Source" se réserve le droit de refuser une commande pour tout motif légitime.

## Article 5 : Tarifs et modalités de paiement

Les prix des services sont indiqués sur les devis ou sur le site internet de "L'Institut de la Source" en euros hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC), selon le statut de votre entreprise.

- **Paiement** : Le paiement s'effectue par Virement bancaire, carte bancaire ou chèque (montant limité à 200€).
- **Acompte** : Un acompte de 30% peut être exigé à la commande. Le solde est dû à la date convenue sur le devis ou la facture.
- **Retard de paiement** : Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard égales au taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi que le versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

## Article 6 : Annulation, report et non-réalisation

- **Annulation par le client** :
  - Toute annulation doit être notifiée par écrit.
  - Si l'annulation intervient plus de 45 jours avant la date du service, l'acompte peut être conservé.
  - Si l'annulation intervient moins de 45 jours avant la date, la totalité du montant convenu peut être due.
- **Report par le client** :
  - Le report est possible sous réserve d'un accord mutuel et selon les disponibilités de "L'Institut de la Source". Des frais de report peuvent être appliqués.

- **Annulation par "L'Institut de la Source" :**

- En cas de force majeure, "L'Institut de la Source" se réserve le droit d'annuler ou de reporter le service. Le client sera intégralement remboursé des sommes versées, sans autre indemnité.

**Article 7 : Obligations de "L'Institut de la Source"**

"L'Institut de la Source" s'engage à fournir les services commandés avec diligence et conformément aux termes du contrat. Il s'agit d'une **obligation de moyens**, et non de résultats, notamment pour les services de coaching.

**Article 8 : Obligations du client**

Le client s'engage à :

- Fournir des informations exactes.
- Respecter les dates et horaires convenus.
- Effectuer les paiements dans les délais.

**Article 9 : Propriété intellectuelle**

"L'Institut de la Source" reste propriétaire de ses supports pédagogiques, méthodes, outils et contenus de formation et de coaching. Le client s'interdit de reproduire, de représenter ou de commercialiser, sous quelque forme que ce soit, les supports de cours, sans autorisation écrite préalable.

**Article 10 : Confidentialité**

Les informations échangées entre "L'Institut de la Source" et le client dans le cadre des prestations de coaching sont confidentielles. "L'Institut de la Source" s'engage à ne pas divulguer les informations personnelles ou professionnelles du client.

**Article 11 : Données personnelles**

Les données personnelles collectées dans le cadre des services sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles sont utilisées pour la gestion administrative et commerciale. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

**Article 12 : Responsabilité**

"L'Institut de la Source" ne saurait être tenue responsable des dommages indirects subis par le client dans le cadre des prestations. Sa responsabilité est limitée au montant du service facturé.

**Article 13 : Litiges et droit applicable**

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront le tribunal de commerce du Puy en Velay.

**Article 14 : Contact**

Pour toute question concernant les présentes CGV, le client peut contacter "L'Institut de la Source" à l'adresse suivante : [stephanieribbes@gmail.com](mailto:stephanieribbes@gmail.com).

Fait à Ste Sigolène, le 17 septembre 2025.

RIBBES Stéphanie

Gérant de "L'Institut de la Source"